

Du bon usage du numérique pour le développement

Anne-Marie Laulan



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ctd/283>

ISSN : 2491-1437

Éditeur

Chaire Unesco Pratiques émergentes en technologies et communication pour le développement

Référence électronique

Anne-Marie Laulan, « Du bon usage du numérique pour le développement », *Communication, technologies et développement* [En ligne], 5 | 2018, mis en ligne le 02 janvier 2018, consulté le 22 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ctd/283>

Ce document a été généré automatiquement le 22 avril 2019.

Communication, technologies et développement

Du bon usage du numérique pour le développement

Anne-Marie Laulan

- 1 L'année 2015 a mis en évidence, avec les attentats de Paris, un effet retour inattendu du développement du numérique : des jeunes tuent d'autres jeunes inconnus, de toutes origines, rassemblés sur les lieux de travail ou de loisirs. Les attentats, puis les investigations policières qui s'ensuivent, révèlent à l'envi l'utilisation parfaitement coordonnée des outils numériques, téléphoniques, photographiques, symboles de la modernité. Mais déjà, en 2013, au niveau mondial, grâce cette fois aux révélations d'Edward Snowden, puis à l'annonce de l'espionnage téléphonique par la NSA états-unienne de nombreuses personnalités politiques, alliés inclus, l'attention du grand public a été attirée sur des thèmes habituellement réservés aux spécialistes des télécommunications ou aux ministères de l'Intérieur. Il est loin le temps, quand, d'un ton faussement apitoyé, l'on déplorait la fracture numérique.
- 2 Dix ans après le sommet mondial consacré à la société de l'information, les préconisations et recommandations issues des débats souvent tendus peuvent apparaître comme obsolètes : d'une part se multiplient les célébrations de ce qui est qualifié de *troisième révolution industrielle*, après l'électricité et les transports, souvent même sans aucun regard critique au sud de la Méditerranée, où l'on parle de *reconfiguration*, voire de *métamorphose*, tandis qu'en France, on tente de cerner les grands chamboulements déjà à l'œuvre. L'engouement pour l'innovation technique n'est certes pas nouveau. Il est le reflet de l'idéologie positiviste du progrès, célébrée depuis Auguste Comte. Il est enraciné dans l'aspiration respectable au bonheur, au bien-être, selon la conception d'un développement continu, voire accéléré.
- 3 Mais, d'autre part, voici que des pays « moins avancés » mais en croissance rapide, tels les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), et tout particulièrement la Chine, s'emparent frénétiquement des nouveaux outils, bousculant dans un renversement inattendu la traditionnelle « suprématie occidentale ».
- 4 Les contradictions du capitalisme, longtemps objets d'ironie, sont désormais largement visibles dans de nombreux pays et au travers de nombreuses cultures. C'est le fait de

révoltes ou d'« indignations » inspirées par Stéphane Hessel, mais que l'on retrouve aussi en Floride avec le phénomène de l'« ubérisation », qui déborde largement du domaine des voitures avec chauffeur pour empiéter sur d'autres (l'alimentation ou le tourisme par exemple). Il s'agit de « casser » les circuits traditionnels de vente ou de contact avec la clientèle : grâce à Internet, la suppression des intermédiaires, le retour à la proximité géographique et à l'immédiateté virtuelle sont désormais mis en pratique, de même que la résurgence de solidarités à l'antique, devant l'inefficacité des formes classiques d'intervention sociale, sans même évoquer les carences de la surveillance policière maintes fois déjouée.

- 5 Cette crise de la modernité, qui se voulait plus humaniste mais se traduit par plus de concurrence, plus d'évaluation, plus de contrôle, aboutit à creuser encore les inégalités, à entraver le développement de l'ensemble des sociétés, y compris les nations jusqu'ici moins favorisées.

La question sous-jacente qui court tout au long de ces articles est complexe

- 6 Dans quel contexte géographique, culturel, économique s'inscrivent les études rapportées ? Plusieurs sont centrées sur des contextes géographiques spécifiques. Des cas concrets sont exposés qui s'efforcent de mettre l'accent sur ces éléments de contexte : les usages de ces technologies dans les mondes ruraux africain ou mexicain (François Bart et Michel Lesourd, Armando Barriguete). Le recours parfois volontariste aux ressources de l'Internet permet, dans certains des cas étudiés et dans certaines limites, d'observer des effets positifs : plus d'efficacité, davantage de mobilisation citoyenne, augmentation des échanges économiques. Autant de traits plaidant en faveur d'une inversion positive d'un rapport jusqu'ici défavorable pour des raisons politiques, organisationnelles ou simplement géographiques. En ce sens, les effets attendus de la société de l'information pourraient bien être au rendez-vous de l'histoire.
- 7 Un deuxième type d'analyses émane de chercheurs davantage orientés vers une approche conceptuelle que vers l'analyse de données empiriques. Il s'agit moins alors de mettre en perspective une politique, un projet, une initiative que d'examiner les rapports complexes entre des structures sociales, des traditions... et le recours aux nouvelles technologies du numérique. L'influence décisive de la communauté en Afrique (Myriam Donsimoni), le poids de la tradition managériale (Alain Bienaymé), les difficultés de la gouvernance (Bonaventure Mve-Ondo), l'inertie du milieu éducatif au Mexique (Djamel Toudert), l'accès limité aux technologies (Bruna Burkhardt Furlani, Marcia Marques et Marcelo Souza de Jesus)... apparaissent alors comme autant d'obstacles à surmonter avant que ne s'amorce l'appropriation sociale comme à propos du « printemps arabe » (Fathallah Daghami) ou à propos du changement des conduites, des règles de fonctionnement (Didier Oillo) et que le numérique puisse acquérir une quelconque efficacité. D'où un troisième type de réponse à la question du bénéfice réel apporté au développement. D'emblée Jean-Paul Lafrance dénonce l'idéologie sous-jacente au concept de développement, Ghislaine Azémard et Matthieu Quignou proposent un modèle alternatif très différent, celui de la Chine. Le rôle pernicieux des ONG, si souvent vanté jusqu'ici, est mis en lumière par Destiny Tchéhouali : il en ressort que les intérêts

politiques des multinationales, voire même la corruption, s'insèrent, tel un loup dans la bergerie, au plus profond des organismes dits de bienfaisance ou de solidarité.

- 8 Notre conclusion s'inscrit modestement dans une démarche scientifique, loin de toute idéologie, elle appelle à se méfier du pur déterminisme technologique. Certes, le numérique permet, favorise, ouvre des portes ; mais, à lui seul, il ne peut vaincre les tendances fortes des élites au pouvoir, que ces élites soient politiques ou financières. La « troisième révolution » ne sera pas technologique, mais sociétale. La mise en question de la gouvernance nord-américaine de l'Internet, actuellement au plus haut niveau de l'agenda de négociation des Institutions, confirme la pertinence de nos observations « relativistes » sur la leçon des usages de l'Internet pour le développement.
- 9 L'appropriation sociale, culturelle, citoyenne des promesses incontestables de l'outil de régulations en vue d'un fonctionnement démocratique et citoyen ; la diversité géographique des terrains proposés ; l'abondance disciplinaire des chercheurs sollicités, la variété de leur origine culturelle, autant d'atouts et de clés pour permettre au lecteur de s'aventurer, au gré de sa curiosité, loin de toute « pensée unique », au sein d'un questionnement difficile.
- 10 Tout lecteur est lecteur de soi-même, comme le proclamait Proust.